

Réponse de la Direction au rapport sur le programme 2017-2021 “Un monde juste qui fait progresser les droits des enfants et l’égalité pour les filles” financé par la DGD au Niger

Titre du rapport	Evaluation à mi-parcours du programme quinquennal Weyborey Ma Farhan, Niger (2017 – 2021)	Titre du projet	Un monde juste qui fait progresser les droits des enfants et l’égalité pour les filles
Date du rapport	Janvier 2020 – révisé en mars 2020	Dates du projet	Janvier 2017 – décembre 2021
Organisations impliquées	Plan International Niger ; Plan International Belgique		
Noms des évaluateurs/chercheurs	Katrijn Asselberg, Lisette Caubergs, Aisha Mounkaila South Research CVBA VSO Leuvenestraat 5/2 B - 3010 Kessel - Lo - Belgium T + 32 (0)16 49 83 10 F + 32 (0)16 49 83 19		
Evaluation de l’exhaustivité et de la qualité	<p>La fédération de Plan International fournit à toutes ses organisations nationales et bureaux dans les différents pays des lignes directrices et des outils qui servent de guide pour soutenir l’élaboration de rapports d’évaluation complets, clairs et utiles. Dans l’ambition de Plan International Belgique de respecter ses obligations légales et de les considérer comme des opportunités d’apprentissage, Plan International Belgique, avec les bureaux de pays concernés, a pris plusieurs mesures pour évaluer l’exhaustivité et la qualité de l’évaluation à mi-parcours de son programme quinquennal financé par la Coopération belge pour le développement. Le personnel de Plan International Belgique a rempli conjointement un formulaire d’évaluation de l’exhaustivité ainsi qu’un formulaire d’évaluation de la qualité. Ce faisant, les commentaires reçus des bureaux de pays ont également été pris en considération. Les deux formulaires ont été créés par la fédération Plan International et doivent être utilisés de manière systématique, dans l’ensemble de la fédération, pour les études de base, les évaluations à mi-parcours et finales ainsi que pour la recherche. Cet exercice a mis en évidence les succès et les défis liés aux produits de l’évaluation et au processus d’évaluation. Il a soulevé plusieurs questions qui font l’objet de discussions en interne et avec les consultants. Les résultats de ces discussions seront compilés. Ils alimenteront le renforcement des capacités du personnel de BNO et la préparation de l’évaluation finale du même programme et serviront à renforcer le système d’évaluation de Plan International Belgique.</p>		

Critères & Question(s) d'évaluation	Recommandation(s)	Réponse de la direction (Accepte, Accepte partiellement ou Rejette)	Commentaires et Action(s) de suivi	Délai	Responsabilité
A. Efficacité					
Efficacité de travailler avec 5 partenaires	A1. La réalisation des missions conjointes régulières, l'échange des expériences et le renforcement mutuel sont des éléments clés qui permettent de renforcer la synergie. Cette bonne pratique est dès lors à continuer.	Accepte	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les missions conjointes régulières sur des thématiques identifiées comme nécessitant un soutien quant à la durabilité (par ex. budget participatif, CVPE) ; - Poursuivre les échanges d'expériences entre les 5 partenaires (contacts réguliers par WhatsApp et appels téléphoniques) ; - Poursuivre le renforcement mutuel des capacités des 5 partenaires en gestion financière et comptable et en gestion de projets, à travers les missions conjointes et les 	<p>Dès juillet 2020, selon l'évolution de la situation du COVID-19 au Niger</p> <p>En continu</p> <p>À partir de septembre 2020</p>	<p>Plan International Niger (PIN) (Cheffe de Programme en tant que Présidente du Comité de Pilotage)</p> <p>PIN (Cheffe de Programme en tant que Présidente du Comité de Pilotage)</p> <p>PIN (Cheffe de Programme en tant que Présidente du Comité de Pilotage)</p>

			différents rassemblements dans le cadre du programme.		
Efficacité du travail de plaidoyer	A2. Continuer, et dans la mesure du possible intensifier, le travail avec les leaders communautaires et autres acteurs clés à la base afin de les sensibiliser à leurs droits et aux devoirs des autorités communales. Ce travail doit aller de pair avec un travail au niveau des autorités communales sur leur redevabilité. L'enjeu est de renforcer la confiance entre les communes et les populations.	Accepte	Cette recommandation est valide. Cependant, ce travail est déjà entamé par les différentes ONG partenaires de mise en œuvre du programme : par exemple, le travail accompli par la CONIDE avec les leaders communautaires et les communes, par ANTD avec les CVPE, par AEC avec les communes et par ASO-EPT avec les structures éducatives et les communes. Un travail d'analyse de la manière dont le processus de redevabilité a été modifié avec la crise du COVID-19 pourra être fait.	Continu	CONIDE, AEC, ASO-EPT (Coordinateurs du programme)
Interactions entre la mise en œuvre et les effets des interventions sur la protection sur l'éducation	A3. Organiser un plaidoyer auprès des communes afin d'inscrire des frais de fonctionnement des CVPE dans les PDC/PIA.	Accepte	Si le programme finance les CVPE, il ne s'agira plus de volontariat, il y aura moins d'appropriation de la protection à base communautaire par les populations et la durabilité en souffrira fortement. Un plaidoyer auprès des communes pour la prise en charge des frais de fonctionnement des CVPE est donc crucial.		

			<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer l'argumentaire pour le plaidoyer auprès des communes ; - Organiser des missions de plaidoyer au niveau des communes amenant les facilitateurs à davantage faire ressortir le lien entre ces deux domaines (éducation et protection) lors de leurs interactions avec les acteurs de l'éducation et les CVPE. 	<p>Septembre 2020</p> <p>Novembre 2020</p>	<p>CONIDE et AEC (Coordinateurs du programme)</p> <p>CONIDE (Coordinateur du programme)</p>
<p>Influence du programme sur une amélioration de la perception de l'éducation</p>	<p>A4. Continuer, et dans la mesure du possible intensifier, le travail avec les leaders communautaires et autres acteurs clés à la base afin de les sensibiliser à leurs droits et aux devoirs des autorités communales dans le domaine de l'éducation et des autorités éducatives ; suivre de près si cela engendre des changements.</p>	<p>Rejette</p>	<p>Plan International Niger et les ONG partenaires travaillent déjà de manière rapprochée avec les leaders communautaires et autres acteurs clés à la base. Ils ont l'intention de poursuivre ce travail et sont à l'écoute de conseils pour améliorer leur approche et leurs pratiques. Néanmoins, cette recommandation est trop peu spécifique que pour pouvoir être utile directement à l'équipe de projet.</p>		

			<p>des membres des clubs de futurs maris, éventuellement via WhatsApp, sur la santé sexuelle et reproductive, les droits des enfants et les questions de genre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter les clubs de futurs maris des moyens nécessaires (formations, fiches explicatives, théières et service à thé) pour conduire leurs activités de sensibilisation, d'information et de communication pour un changement de comportement. Ces activités prendront la forme de causeries, de réunions en petits ou moyens groupes ; - Promouvoir davantage la masculinité positive grâce à un « training of trainers » des membres des clubs de futurs maris pour que la masculinité positive puisse être répandue dans les communautés ciblées au-delà de ces clubs. Les membres seront responsables de partager tout ce qu'ils 	<p>Septembre 2020</p> <p>Septembre 2020</p>	<p>ANTD (facilitateurs)</p> <p>ANTD (Coordinateur du programme) et PIN (Cheffe de Programme)</p>
--	--	--	---	---	--

			auront appris aux autres jeunes de la communauté en ciblant les garçons et jeunes hommes entre 15 et 25 ans.		
Mécanismes de financement	B3. L'intégration du budget participatif dans le programme est une décision à encourager et à développer davantage, notamment en fournissant des moyens financiers suffisants pour sa mise en œuvre sous forme d'une phase pilote dans quelques communes, une piste que PI est déjà en train d'examiner. Il est raisonnable de s'attendre à ce que la complémentarité de cette approche avec une sensibilisation des différents groupes cibles sur l'importance de l'éducation fera en sorte que plus de moyens seront prévus pour l'éducation au niveau communal. En outre, cette approche peut renforcer la confiance des populations dans les communes et déclencher un processus de redevabilité (cf. supra).	Accepte	<p>Cette recommandation est déjà appliquée dans une certaine mesure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer l'appui (technique et financier) aux communes qui sont déjà engagées dans le processus à l'utilisation de l'approche du budget participatif. L'appui fourni par l'équipe d'AEC sur place prendra en compte l'état d'avancement de chaque commune et pourrait mettre l'accent sur l'engagement des jeunes, particulièrement les filles, dans l'approche du budget participatif. 	Octobre 2020	AEC (Coordinateur du programme) et PIN (Cheffe de Programme)

	B4. Les constats faits dans le cadre de ce travail (ex. manque d'autonomie financière au niveau communal) peuvent alimenter un processus de plaidoyer des partenaires dans le programme au niveau national.	Accepte	- Faire le point sur le plaidoyer déjà entamé dans le cadre du programme et évaluer dans quelle mesure il pourrait être alimenté par les constats dressés (voir ci-contre).	Juin 2020	CONIDE (Coordinateur du programme) appuyé par ASO-EPT et AEC (Coordinateurs du programme)
C. Genre					
Approche genre-transformatrice de PI	C1. L'organisation des formations sur l'approche genre-transformatrice, tant pour les partenaires que pour les facilitateurs, pour qu'ils puissent déjà intégrer les aspects clés de cette perspective dans leur travail quotidien sur le terrain et dans les réflexions en préparation du programme suivant.	Accepte	<p>Le personnel des partenaires de mise en œuvre et les facilitateurs ont reçu une formation sur le genre au début du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires de mise en œuvre (5 personnes) vont pouvoir suivre une formation à distance (par email et par téléphone) qui rappellera certains concepts et outils, introduira l'approche genre-transformatrice et proposera une mise en pratique. <ul style="list-style-type: none"> ○ PARTIE 1 - Compétences thématiques sur le genre 	A partir de juillet 2020	PIN (Spécialiste Genre et Experte Junior Suivi-Evaluation et Genre)

			<ul style="list-style-type: none"> ○ PARTIE 2 - Intégrer le genre dans les activités/initiatives ○ PARTIE 3 - Genre, Méthodes et outils - évaluation, visites terrain... (préparation au prochain programme) <ul style="list-style-type: none"> - Les facilitateurs (14 personnes) recevront une formation similaire (le contenu devra être adapté et validé). - Poursuivre l'organisation des formations en personne – uniquement en fonction du besoin et si le contexte (Covid-19) le permet. 	<p>A partir de septembre 2020</p> <p>TBC</p>	<p>PIN (Spécialiste Genre et Experte Junior Suivi-Evaluation et Genre)</p>
	<p>C2. Pour les filles déscolarisées en formation qualifiante, il conviendrait de développer un accompagnement intégré qui mettrait davantage l'accent sur l'entrepreneuriat en vue de renforcer le potentiel social et économique de l'intervention,</p>	<p>Accepte</p>	<p>Cette composante du programme poursuit un objectif de protection. Le programme offre ici aux filles et jeunes femmes déscolarisées une formation professionnalisante informelle, par des tuteurs au sein de leur village. Les ressources disponibles ne permettent pas un accompagnement individuel.</p>		

	ainsi que sur la confiance en soi, l'image de soi et le genre.		<p>Néanmoins, il est prévu d'intégrer aux activités une session concernant l'entrepreneuriat et le développement personnel. Cela impliquera de/d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entamer le développement d'un module complémentaire (contenu, méthode...); - Réaliser un sondage pour identifier les besoins en accompagnement des filles déscolarisées en apprentissage. Ce sondage permettra d'avoir une vue d'ensemble et de préparer l'activité; - Appuyer lors de sessions collectives les filles en fin d'apprentissage pour les rendre plus professionnelles. 	<p>Juillet 2020</p> <p>Septembre 2020</p> <p>Octobre 2020</p>	<p>ANTD (Coordinateur du programme)</p> <p>ANTD (Coordinateur du programme)</p> <p>ANTD (Coordinateur du programme)</p>
	C3. Assurer une formation genre pour les CVPE pour que leurs membres intègrent la perspective genre dans leur fonctionnement au sein du comité et de la communauté.	Accepte	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser pour les membres des CVPE des formations sur le genre et les droits de filles. 	Septembre 2020	PIN (Spécialiste Genre et Experte Junior Suivi-Evaluation et Genre)

D. Gestion des risques					
Gestion des risques	D1. Dans ce contexte, il est important de fournir des moyens pour renforcer les relais communautaires pour qu'ils puissent assumer pleinement les responsabilités qui leur sont attribués. Il s'agit de ressources financières mais également de formations, tant sur les enjeux clés du programme que sur les approches concrètes mises en œuvre. Les facilitateurs des organisations partenaires peuvent assurer un suivi à distance.	Accepte	<p>Le renforcement des relais communautaires doit être une priorité. Les actions suivantes sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des relais communautaires et facilitateurs sur les enjeux du programme, avec une attention particulière pour les droits de l'enfant, la protection de la jeune fille et les questions de genre ; - Doter les relais communautaires en moyens nécessaires à la conduite de leurs actions terrains (par exemple téléphone, numéro « flotte ») ; - Suivre à distance les activités des relais communautaires (appel téléphonique, message WhatsApp etc.) 	<p>Mai 2020</p> <p>Mai 2020</p> <p>Immédiatement</p>	<p>ANTD (Coordinateur du programme) en collaboration avec les autres partenaires et appuyé par PIN</p> <p>PIN (Cheffe de Programme) en collaboration avec les partenaires (Coordinateurs du programme)</p> <p>ANTD et ASO-EPT (facilitateurs) et PIN (coordinateurs régionaux)</p>

Date : 17/06/2020

For more information : Plan International Belgium, Ravensteingalerij 3 B 5, 1000 Brussel, Tel : +32 2 504 60 00, E-mail : info@planinternational.be